

# actualités

## Propriété Privée Rurale : être plus visibles et plus percutants.

« **Nous devons être plus visibles et plus percutants** ». Le syndicat de la Propriété Privée Rurale de l'Eure, que préside Damien Hyst, fait de la communication un axe de développement majeur. Elle tenait le 14 novembre dernier son assemblée générale à Vernon.



Damien Hyst (au centre) : « notre conseil souhaite consolider son équipe avec de nouveaux administrateurs. Nous étudierons toutes les candidatures ». © TG



Bruno Keller : « avec 10 000 adhérents et 70 structures départementales représentatives des diversités locales, notre syndicat mérite d'être considéré dans l'économie française ». © TG

Malgré la pyramide des âges, le nombre d'adhérents du syndicat de la Propriété Privée Rurale de l'Eure est stable. Son président, Damien Hyst, ne s'en contente pourtant pas. Tout au long des travaux de son assemblée générale et de concert avec Bruno Keller (président national), il a rappelé les acquis du syndicat, rappelé les 6 bonnes raisons d'adhérer, rappelé enfin que la porte était ouverte aux nouvelles générations.

### LE PLOA DANS LE VISEUR

Ces acquis, c'est par exemple le relèvement des seuils de déclenchement de la loi Sempatus. « Cette loi a été largement abondée grâce à notre fédération nationale ». D'autres fers sont au feu dans le cadre du PLOA (Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricole) dont les textes ne seront pas présentés avant 2024. « Un projet très éloigné des attentes des propriétaires », a souligné Bruno Keller. Pour peser dans les débats nationaux, régionaux ou départementaux, Damien

Hyst et Bruno Keller ont fléchi les priorités : le renouvellement des assesseurs des tribunaux paritaires (2024), la commission consultative des baux ruraux et les élections Chambre d'agriculture (2025). « C'est maintenant qu'il faut s'en occuper en s'inscrivant dans le collège des propriétaires ». Sur ce dossier, ils réclament une meilleure représentativité : « 1 élu sur 34 alors que nous représentons 20 % du cash flow. On modifie ou on supprime le financement ». Une question écrite, soutenue par la sénatrice

Nathalie Goulet (Orne), a été posée au JO (Journal Officiel) dans ce sens. « Nous devons être plus visibles et plus percutants. Nous sommes trop souvent oubliés. Nous voulons être invités à toutes les réunions », a martelé Damien Hyst qui reconnaît cependant « des liens plus forts depuis quelque temps » avec différents acteurs comme la FNSEA 27. L'occasion pour son président, Amaury Levesque, de partager avec les propriétaires les dossiers chauds du moment : la haie, le Varenne de l'eau et le défi

de la souveraineté alimentaire, « notre premier leitmotiv », considère-t-il.

### « Peut-être verrons-nous en Normandie des cas où s'appliquera la loi Sempatus, nous serons vigilants. »

Au plan national, Bruno Keller qui a succédé il y a quelques mois à Hugues de La Celle reconnaît aussi du mieux. « Nous avons retrouvé la place qui doit être la nôtre dans les négociations et instances de décisions où nous avons notre mot à dire, une place retrouvée dans les commissions comme par exemple la commission nationale biodiversité ». L'Etat est donc à l'écoute des propriétaires. Son représentant local, Simon Babre, reçoit d'ailleurs sur son bureau la revue « La propriété privée rurale ». Nicolas Lebas, sous-préfet des Andelys et présent aux travaux de l'assemblée générale, a profité de la tribune pour réclamer sous forme de boutade le même avantage. En attendant, les propriétaires qui se revendiquent « acteur de la vie rurale et gestionnaire des territoires, entrepreneur patrimonial berceau des initiatives privées, apporteur de capitaux de long terme et investisseur indispensable à l'activité agricole et environnementale » et qui militent pour « une juste rémunération du capital » planchent sur la propriété rurale de demain. Une réflexion qui associe la nouvelle génération. •

TH. GUILLEMOT

TE27 20654 :: PG LELY  
76/27/14 • 4 COL X 124